



## ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



[www.assemblee-afe.fr](http://www.assemblee-afe.fr)

Monsieur Francis NIZET  
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger  
pour la circonscription de Tokyo  
Ambassade de France à Pékin (LFP)

Pékin, le 13 juin 2008

Monsieur le Sous-Directeur,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'invitation à la table ronde à laquelle vous avez veillé à ce que je sois invité, en tant qu' élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger, lors de la visite à Pékin d'une délégation de la Direction de la Législation Fiscale du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et dans le cadre de la renégociation de la convention fiscale franco-chinoise. Dans certains pays les élus ne sont en effet pas toujours associés à ces discussions, comme a pu le souligner le Sénateur André Ferrand en session plénière de notre Assemblée.

Je reviens à vous pour vous confirmer et vous redire la nécessité de donner rapidement une réponse à la cinquantaine d'agents, personnels du Lycée Français de Pékin, en ce qui concerne les modalités de leur fiscalisation. La façon de procéder que nous avons évoquée lors de cette réunion me semble être la meilleure pour l'intérêt de ces personnels et je vous remercie par avance de mettre tout en œuvre pour qu'elle soit validée dans des délais raisonnables. Comme j'ai pu le souligner, les personnels en poste ont en effet besoin de visibilité en ce qui concerne les modalités financières de leur contrat en renouvellement ainsi que les personnels nouveaux recrutés en septembre. Il y a donc par ailleurs des incidences sur le service de notre Lycée.

Les Sénateurs Louis Duvernois et Robert Del Picchia sont intervenus à ce sujet. J'ai par ailleurs saisi le Secrétariat Général du Quai d'Orsay des mêmes préoccupations. Je vous joins en annexe mon courrier.

En vous remerciant de votre bienveillante attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Directeur, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

**Monsieur Christian COMOLET-TIRMAN**  
Sous-directeur de la prospective et des relations internationales  
Chef de la Délégation de la Direction de la Législation Fiscale